

## Contrat d'engagement de l'athlète et du parent

Club Essor saison 2024-2025

## En devenant membre du Club Essor, je m'engage comme athlète à :

- Avoir une conduite digne d'un représentant du Club Essor et respecter l'éthique sportive à l'entraînement, en compétition et même dans l'environnement de mon équipe scolaire.
- Être présente aux évènements (entraînements, bénévolats et compétitions) de mon équipe. L'athlète (parfois par l'intermédiaire d'un parent) est responsable de la mise à jour de sa présence sur le site du club » (minimum de 48 heures avant le début de la pratique). Si le joueur cumule plus de 20% d'absence aux événements (pratiques et bénévolat) avant une compétition, il s'expose à voir son temps de jeu limiter et même exclu d'un tournoi par l'entraineur.
- Respecter les locaux, le matériel, le personnel entraineur et responsable du programme ESSOR physiquement et verbalement en tout temps. Tout écart de conduite sera communiqué au responsable du programme et des sanctions pourraient être appliquées s'il y a répétition d'inconduite à cet égard.
- Attribuer le temps nécessaire à la réussite en m'imposant une discipline exemplaire digne de l'excellence.
- Ne consommer aucun alcool ou substance illicite ni être sous l'effet de celles-ci pendant toutes les activités liées à l'équipe.
- Lors de tout évènement du club Essor, l'utilisation des appareils électroniques (cellulaire, tablette....) sont interdites.

## J'ai pris connaissance en tant que parent :

- Respecter le code d'éthique du parent.
- S'impliquer dans les activités du club Essor tel qu'être marqueur lors des compétitions, accueil des tournois et moyens de financements. (Voici le lien pour la formation pour marquer: <u>Comment marquer au volleyball</u>).
- Payer les frais d'inscription en totalité avant les dates prescrites pas le club Essor.
- Éviter les réseaux sociaux pour passer vos messages à l'égard des membres de l'équipe.
- Dans le cas d'une insatisfaction à l'égard de votre enfant, ou d'un évènement concernant celui-ci et que vous souhaitez en discuter, nous vous demandons de communiquer par courriel avec le Gérant du Club Essor, 24 heures après la situation. Nous prendrons alors rendez-vous, au besoin, afin de discuter de la présente situation.
- Aucune rencontre ou discussion (échange de corridor) ne sera organisée et tolérée dans les 24 heures suivant la situation avec les membres de l'équipe d'entraineurs.
- Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon, de blessure, de retrait ou de suspension de par l'entraîneur.
- Que le Club Essor publie à des fins de publicité, promotion et statistiques, tout matériel photographique et visuel sur lequel votre enfant pourrait apparaître.
- En cas de non-respect des termes du contrat, le club se réserve le droit d'imposer des sanctions appropriées.

Signature de l'athlète :	Nom en lettre moulé :
Signature du parent :	Nom en lettre moulé :
Signature du club Essor :	Nom en lettre moulé :